

Institut national de la statistique  
et de la démographie (INSD)



# Profil de pauvreté de la région du Centre-Nord

Octobre 2023



Ministère de l'économie, des  
finances et de la prospective

-----

Secrétariat général

-----

Institut national de la statistique  
et de la démographie

**BURKINA FASO**

Unité – Progrès - Justice



# Profil de pauvreté de la région du Centre-Nord

Réalisée avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale à travers le Projet d'Harmonisation des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO).

**Octobre 2023**



# AVANT PROPOS

Le Plan national de développement économique et social (PNDES-II) 2021-2025 constitue le référentiel de développement au Burkina Faso. Par ailleurs, le pays s'est engagé à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) dont l'échéance est prévue pour 2030. L'objectif commun de ces engagements nationaux et internationaux est l'amélioration des conditions de vie des populations, en l'occurrence une réduction substantielle de la pauvreté.

Ainsi, le Burkina Faso a besoin de données actualisées, fiables, exhaustives et désagrégées de toutes les unités administratives du pays afin de pouvoir apprécier les progrès réalisés et les défis à relever. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de la décentralisation ont besoin de données statistiques.

Dans le cadre de ses missions, l'INSD a réalisé des enquêtes et recensements auprès des ménages et des entreprises pour suivre et évaluer la mise en œuvre des politiques de développement au Burkina Faso. De ce fait, l'INSD a réalisé plusieurs enquêtes sur les conditions de vie des ménages qui fournissent des indicateurs pour le suivi de la pauvreté. Les rapports sur le profil de pauvreté au niveau national sont régulièrement produits. Cependant, au niveau régional, le besoin en statistiques désagrégées sur les conditions de vie des ménages et surtout sur la pauvreté n'est pas toujours satisfait.

Les directions régionales de l'INSD qui ont pour mission de fournir des statistiques désagrégées au niveau régional, provincial et communal ont donc entrepris des analyses plus fines de la pauvreté à travers l'exploitation des bases de données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2018 et du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019. Le présent document constitue un profil de pauvreté au niveau régional.

Nous espérons que cette publication suscitera davantage chez les acteurs de la vie sociale et économique, en particulier ceux en région, de l'intérêt pour les statistiques. Toutefois, l'INSD dans la quête permanente d'amélioration de ses productions, reste disponible pour prendre en compte les éventuelles critiques et suggestions.

**Le Directeur Général**

**Boureima OUEDRAOGO**  
Chevalier de l'Ordre du mérite  
de l'Economie et des finances



## SIGLES ET ABREVIATIONS

EBCVM	: Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages
EHCVM	: Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
EMC	: Enquête multisectorielle continue
F CFA	: Franc de la Communauté financière africaine
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
ODD	: Objectifs de développement durable
PNDES	: Plan national de développement économique et social
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation





# SOMMAIRE

.....	i
.....	iii
AVANT PROPOS .....	i
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
SOMMAIRE.....	v
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES .....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
RESUME .....	xi
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE 1. CONCEPTS, DEFINITIONS ET DONNEES UTILISEES .....	3
1.1 Définition de la pauvreté.....	3
1.1.1 Approche monétaire objective .....	3
1.1.2 Approche monétaire subjective.....	3
1.1.3 Approche par les besoins de base .....	3
1.1.4 Approche par les capacités .....	3
1.1.5 Approche multidimensionnelle.....	4
1.2 Mesure de la pauvreté.....	4
1.2.1 Définition d'indicateurs de bien-être .....	4
1.3 Choix et estimation d'une ligne de pauvreté.....	4
1.3.1 Lignes de pauvreté relatives.....	4
1.3.2 Lignes de pauvreté absolues .....	4
1.4 Choix et estimation de mesures de la pauvreté.....	5
1.4.1 Incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants) .....	5
1.4.2 Profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté) .....	5
1.4.3 Sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré).....	5
1.4.4 Contribution à la pauvreté.....	5
1.4.5 Incidence de la pauvreté alimentaire.....	5
1.4.6 Incidence de l'extrême pauvreté .....	6
1.5 Mesure de la pauvreté subjective.....	6
1.6 Données utilisées .....	6
1.7 Mesure de la pauvreté avec la base du 5 <sup>e</sup> RGPH.....	6
CHAPITRE 2. GEOGRAPHIE DE LA PAUVRETE .....	9
2.1 Pauvreté et milieu de résidence .....	9
2.2 Pauvreté et provinces de résidence .....	10
2.3 Pauvreté et communes de résidence .....	11

CHAPITRE 3. DEMOGRAPHIE DE LA PAUVRETE.....	15
3.1 Pauvreté et taille du ménage .....	15
3.2 Pauvreté et sexe du chef de ménage .....	15
3.3 Pauvreté et situation matrimoniale du chef de ménage.....	16
3.4 Pauvreté et âge du chef de ménage .....	17
CHAPITRE 4. PAUVRETE ET EDUCATION .....	19
4.1 Pauvreté et statut d’alphabétisation du chef de ménage.....	19
4.2 Pauvreté et niveau d’instruction du chef de ménage.....	19
4.3 Pauvreté et fréquentation scolaire des enfants .....	20
CHAPITRE 5. PAUVRETE ET CADRE DE VIE .....	21
5.1 Pauvreté et promiscuité.....	21
5.2 Pauvreté et qualité du logement .....	21
5.2.1 Pauvreté et types de matériaux définitifs du logement.....	21
5.2.2 Pauvreté et types d’habitation .....	22
5.2.3 Pauvreté et statut d’occupation du logement.....	23
CHAPITRE 6. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES.....	25
6.1 Pauvreté et accès à l’assainissement .....	25
6.1.1 Pauvreté et type d’aisance.....	25
6.1.2 Pauvreté et principal mode d’évacuation des ordures .....	25
6.1.3 Pauvreté et principal mode d’évacuation des eaux usées .....	26
6.2 Pauvreté et accès à l’eau de boisson .....	27
6.3 Pauvreté et principal mode d’éclairage.....	28
6.4 Pauvreté et type d’emploi principal occupé.....	29
CHAPITRE 7. INEGALITES DE NIVEAU DE VIE.....	31
7.1 Distribution de la consommation totale par quintile .....	31
7.2 Part du décile dans la consommation totale .....	31
7.3 Indicateurs d’inégalités de la consommation .....	32
CONCLUSION .....	35
BIBLIOGRAPHIE .....	37
ANNEXES .....	xiii

# LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Incidence, profondeur (P0) selon le milieu de résidence .....	9
Graphique 2 : Contribution des milieux de résidence à la pauvreté .....	9
Graphique 3 : Consommation (F FCA) par personne selon le milieu de résidence.....	9
Graphique 4 : Incidence, profondeur et sévérité selon les provinces .....	11
Graphique 5 : Contribution des provinces à la pauvreté .....	11
Graphique 6 : Consommation moyenne par personne selon les provinces .....	11

## Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la région du Centre-Nord au Burkina Faso .....	2
Carte 2 : Incidence de la pauvreté dans les communes de la région du Centre-Nord .....	12



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Valeurs des percentiles .....	7
Tableau 2 : Indicateurs de pauvreté selon les communes.....	13
Tableau 3 : Répartition de la population par niveau de vie selon la taille du ménage.....	15
Tableau 4 : Répartition de la population par niveau de vie selon le sexe du chef de ménage.....	16
Tableau 5 : Répartition de la population par niveau de vie selon la situation matrimoniale du chef de ménage ..	16
Tableau 6 : Répartition de la population par niveau de vie selon l'âge du chef de ménage.....	17
Tableau 7 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage	19
Tableau 8 : Répartition de la population par niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage .....	20
Tableau 9 : Répartition des enfants par niveau de vie selon la fréquentation scolaire.....	20
Tableau 10 : Niveau de vie selon le nombre moyen de personnes par pièce à coucher des ménages .....	21
Tableau 11 : Répartition de la population par niveau de vie selon les caractéristiques des logements en matériaux définitifs.....	22
Tableau 12 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'habitation .....	23
Tableau 13 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'occupation du logement .....	23
Tableau 14 : Répartition de la population par type d'aisance selon le niveau de vie .....	25
Tableau 15 : Répartition de la population par principal mode d'évacuation des ordures selon le niveau de vie ..	26
Tableau 16 : Répartition de la population par principal mode d'évacuation des eaux usées selon le niveau de vie .....	27
Tableau 17 : Répartition de la population par source d'accès à l'eau de boisson selon le niveau de vie .....	28
Tableau 18 : Répartition de la population par principal mode d'éclairage selon le niveau de vie .....	28
Tableau 19 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'emploi principal occupé.....	29
Tableau 20 : Distribution de la consommation totale par quintile .....	31
Tableau 21 : Distribution de la consommation totale part décile .....	31
Tableau 22 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par milieu de résidence et par province .....	32
Tableau 23 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par commune .....	33



# RESUME

La mise en œuvre des politiques ciblées de lutte contre la pauvreté nécessite des informations à des niveaux géographiques désagrégés, par exemple au niveau des régions, provinces et communes. C'est ainsi que cette étude est menée avec pour objectif de décrire le profil de pauvreté de la région du Centre-Nord en fournissant aux décideurs des analyses plus fines de la pauvreté au niveau régional, provincial et communal. En combinant les données de l'EHCVM 2018 qui disposent d'informations sur la consommation des ménages permettant de construire des indicateurs de bien-être, et des données du 5<sup>e</sup> RGPH qui ont l'avantage de l'exhaustivité en termes de couverture de la population, il a été possible de décliner le présent profil de pauvreté. Les résultats principaux se résument comme suit :

## Géographie de la pauvreté

Plus de la moitié (55,4%) de la population de la région du Centre-Nord vivent en dessous du seuil de pauvreté. Dans cette région, la pauvreté est nettement plus élevée en milieu rural (56,9%) qu'en milieu urbain (26,0%) et la province du Bam est la plus touchée avec plus de la moitié (61,0%) de sa population qui vit en dessous du seuil de pauvreté. Rollo et Pissila sont les communes qui abritent les plus fortes proportions de pauvres dans la région avec environ sept personnes pauvres sur dix dans ces communes.

## Démographie de la pauvreté

Dans les ménages de grande taille, on enregistre une proportion élevée des individus à faible niveau de vie alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus à niveau de vie élevé. Ainsi, dans les ménages d'au moins 12 personnes, plus de deux personnes sur cinq (40,1%) sont situées dans le premier décile (plus pauvres) pendant que dans les ménages de moins de 5 personnes, la proportion des individus du premier décile est quasiment nulle. Dans les ménages dirigés par une femme, plus de 70% des individus ont un niveau de vie acceptable (au-delà du 5<sup>ème</sup> décile). Par contre, dans les ménages dirigés par des hommes ce chiffre se situe à moins de 50%.

## Pauvreté et éducation

Plus d'un individu sur trois (38,1%) vivant dans les ménages dont le chef est alphabétisé sont du dixième décile, alors que seulement 5,3% des personnes dont le chef de ménage est non alphabétisé sont dans cette même échelle de niveau de vie. Plus le niveau d'instruction des enfants qui fréquentent augmente, plus ils sont concentrés dans les derniers déciles. Par exemple, le dixième décile enregistre 20,2% des enfants du primaire, 39,9% du post-primaire et 69,42% du secondaire. A l'inverse, le premier décile enregistre 4,7% des enfants du primaire, 1,9% du post-primaire et 0,3% du secondaire.

## Pauvreté et cadre de vie

Les individus qui vivent dans les ménages en situation de promiscuité sont plus représentés dans les ménages à niveau de vie faible. Par exemple, pour les ménages de moins de trois personnes par pièce, seulement 3,8% des individus sont du premier décile contre 23,3% pour les ménages de plus de cinq personnes par pièce.

En outre, l'analyse montre que dans la région du Centre-Nord, les matériaux définitifs sont majoritairement utilisés par des individus nantis. Plus du quart (25,5%) des individus des ménages dont le bâtiment est en matériaux définitifs appartiennent au dernier décile contre 3,0% pour le premier décile.

## Pauvreté et caractéristiques socio-économiques

L'accès aux services sociaux reste précaire pour les couches défavorables.

Pour le niveau de vie le plus élevé (dixième décile), la latrine simple est utilisée par 80,4% des individus contre 39,3% pour le premier décile. Concernant le premier décile, 50,6% des individus utilisent la brousse ou nature comme type d'aisance. De même, la proportion des individus vivant dans des ménages où les ordures sont évacuées par ramassage privé et celle des individus vivant dans des ménages où l'évacuation se fait dans les tas

d'immondices sont nettement plus élevées dans le dernier décile (respectivement 5,9% et 30,7%) que les autres. Aussi, la proportion des individus vivant dans des ménages où les eaux usées sont évacuées dans les puisards et celle des individus vivant dans des ménages où l'évacuation se fait dans des fosses septiques sont un peu plus élevées chez les individus du dixième décile (respectivement 2,1% et 6,9%) comparativement aux neuf premiers. Les individus du dixième décile ont plus accès à l'eau par le robinet à compteur intérieur (40,1% d'entre eux), la fontaine publique (29,8%) et le forage (18,2%) et utilisent plus l'énergie réseau comme principale source d'éclairage.

### **Inégalités de niveau de vie**

Il ressort que la structure des dépenses de consommation par quintile de niveau de vie dans la région du centre-Nord est inégalitaire. Pendant que la consommation totale des individus du premier quintile représente 13,9% de la consommation totale du Centre-Nord, celle du dernier quintile vaut 31,3%. Selon le milieu de résidence, la distribution de la consommation est plus égalitaire en milieu rural (GINI=0,14) qu'en milieu urbain (GINI=0,30). Le Sanmatenga est la province la moins égalitaire en termes de distribution de la consommation des ménages. Par ailleurs, les communes les moins égalitaires en termes de distribution des niveaux de vie sont les communes de Kongoussi, de Boulsa et de Kaya. Dans la commune de Kongoussi, les 10% les plus riches ont un niveau de vie au moins 2,9 fois supérieurs à celui des 10% les plus pauvres. Ce rapport est de 2,3 dans la commune de Boulsa et de 3,7 dans la commune de Kaya.



# INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi des politiques de lutte contre la pauvreté, le Burkina Faso a initié à travers l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), la réalisation d'une série d'enquêtes sur les conditions de vie des ménages. Cependant, les produits de ces études notamment les rapports sur le profil de pauvreté sont régulièrement produits au niveau national mais pas à l'échelle régionale. Les directions régionales de l'INSD, qui ont pour mission de fournir des statistiques désagrégées au niveau régional et communal, ont entrepris donc des analyses plus fines de la pauvreté à travers l'exploitation des bases de données de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) de 2018 et du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019.

Le présent rapport fait ressortir les indicateurs de pauvreté au niveau de la région du Centre-Nord. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données socioéconomiques se rapportant à la région. Il fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes.

Située entre les parallèles 12°29' et 14°00' Nord (N), et les méridiens 1°54' et 0°12' longitude Ouest (W), la région du Centre-Nord est limitée au Nord par la région du Sahel, au Sud par les régions du Plateau Central et du Centre-Est, à l'Est par la région de l'Est et à l'Ouest par la région du Nord. Elle couvre une superficie de 19 290 km<sup>2</sup> et représente 7% du territoire national. En 2019, la région du Centre-Nord comptait 1 874 669 habitants selon les résultats de 5<sup>e</sup> Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH). Avec pour chef-lieu Kaya, la région du Centre-Nord a été créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 Juillet 2001 portant création de treize (13) régions du Burkina Faso. Elle comprend les provinces du Bam, du Namentenga et du Sanmatenga qui ont respectivement pour chefs-lieux Kongoussi, Boulsa et Kaya. Elle compte vingt-huit (28) communes dont trois (03) communes urbaines, neuf cent soixante-six (966) villages administratifs et vingt (20) secteurs.

Au plan économique, la région du Centre-Nord est essentiellement agricole. En effet, plus de 80% de la population active exerce des activités agro-pastorales qui constituent les principales sources de subsistance et de revenu. Les cultures céréalières (mil, sorgho blanc, sorgho rouge, maïs, riz, etc.), de rente (coton, arachide, sésame, soja, etc.) et maraîchères (haricot vert, oignon, aubergine locale, aubergine violette, tomate, pomme de terre, chou, etc.) ainsi que l'élevage constituent donc les pôles générateurs de revenus monétaires et le principal moyen de couverture des besoins.

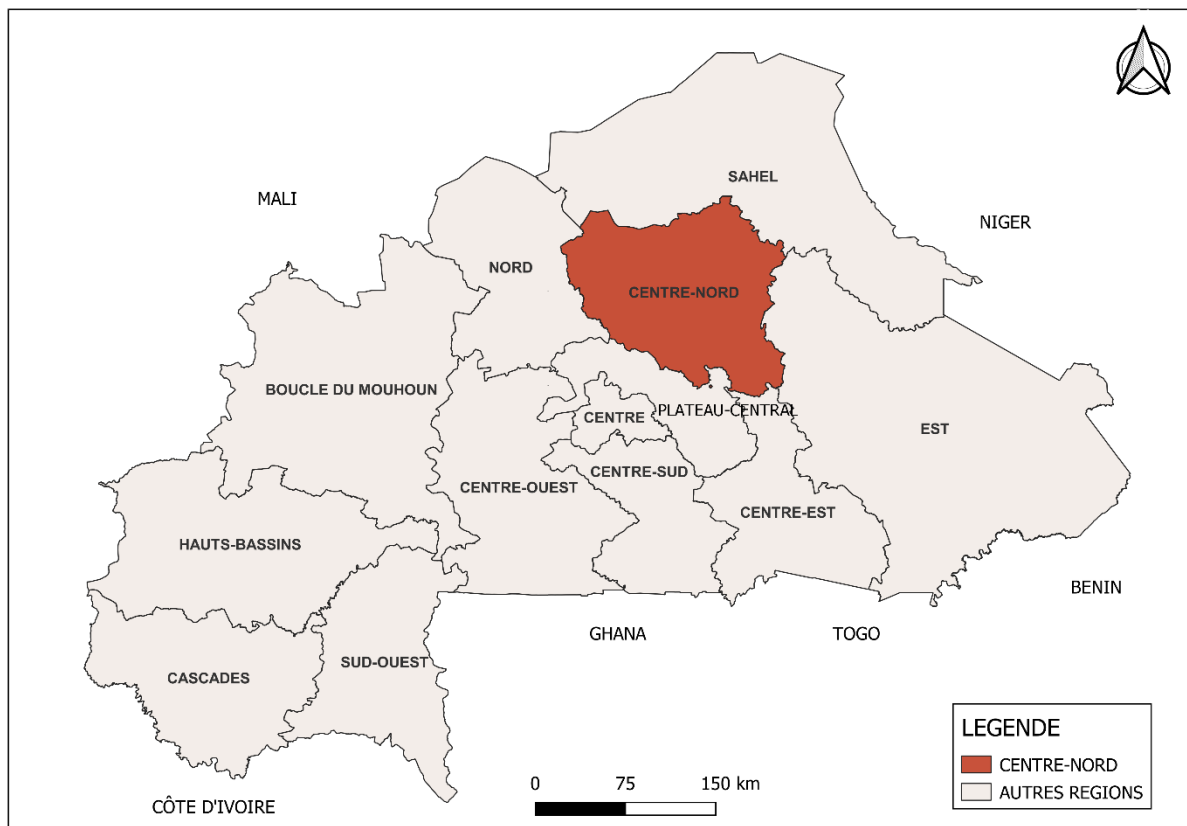
En dehors des activités agro-sylvo-pastorales et d'autres activités économiques, la région du Centre-Nord regorge d'un potentiel minier assez important. En effet, on note l'existence de 230 sites d'extraction d'or répartis comme suit : trois (03) mines industrialisées (Bissa Gold au Bam et au Sanmatenga et la Société Minière de Taparko au Namentenga) ; trois (03) sites semi-mécanisés ; 75 sites artisanaux et 149 sites sauvages ou anarchiques avec cinq (05) comptoirs d'achat. En plus, on note la présence d'autres gisements tels que le diamant à Barsalogo, le fer à Bourzanga et une carrière de tufs dans la commune de Boussouma. Quant à l'artisanat, il concerne principalement les articles de maroquinerie, de teinture, de tissage et de la forge.

En termes de pauvreté, cette région est parmi le groupe de régions du Burkina Faso les moins affectées en 2003 comparé à 2018. En effet, elle présentait un niveau d'incidence de la pauvreté inférieur au niveau national en 2003 et supérieur au niveau national en 2018 avec respectivement 34,0% et 60,8% (EBCVM, 2003 et EHCVM 2018). Aussi, la contribution de cette région à la pauvreté nationale a significativement augmenté entre 2003 (6,0%) et 2018 (12,3%). L'inégalité de pauvreté dans la région mesurée par l'indice de GINI est relativement faible et a peu évolué entre 2014 et 2018 passant de 0,28 à 0,29 (EMC, 2014 et EHCVM 2018).

Le présent document sur le profil de pauvreté de la région du Centre-Nord est structuré en sept (07) chapitres comme suit :

- Concepts, définitions et sources de données ;
- Géographie de la pauvreté dans les Centre-Nord ;
- Démographie de la pauvreté ;
- Pauvreté et éducation ;
- Pauvreté et cadre de vie ;
- Pauvreté et caractéristiques socio-économiques ;
- Inégalités de niveau de vie.

**Carte 1 : Localisation de la région du Centre-Nord au Burkina Faso**



SOURCE: BNDT / IGB

DR-INSD, 2023

# CHAPITRE 1. CONCEPTS, DEFINITIONS ET DONNEES UTILISEES

## 1.1 Définition de la pauvreté

La pauvreté peut se définir comme un manque de bien, le dénuement, l'absence de ce qui est nécessaire. Elle est généralement considérée comme un phénomène multidimensionnel. Elle embrasse la dimension économique et des dimensions non économiques<sup>1</sup> regroupées sous le terme de pauvreté humaine. Si l'on considère la dimension économique de la pauvreté, on distingue de façon fonctionnelle trois formes de pauvreté : la pauvreté monétaire ou « de revenu », la pauvreté des conditions de vie ou « d'existence », et la pauvreté de potentialités ou de « capacités ».

Le concept de la pauvreté est complexe. C'est pourquoi plusieurs approches sont utilisées pour la cerner.

### 1.1.1 Approche monétaire objective

L'approche monétaire objective s'appuie sur le revenu ou la consommation traduite en valeur monétaire comme mesure du bien-être. C'est l'approche la plus utilisée par les institutions internationales, notamment la Banque Mondiale.

### 1.1.2 Approche monétaire subjective

L'approche monétaire subjective s'intéresse aux aspects qualitatifs du bien-être et correspond à une évaluation individuelle du niveau de bien-être. Elle se fonde sur le point de vue des individus, leur perception et appréciation de leur situation, de même que sur leurs dépenses de consommation individuelle.

### 1.1.3 Approche par les besoins de base

L'approche par les besoins de base met en avant l'identification des besoins communs à tous les êtres humains nécessaires pour atteindre une certaine qualité de vie. L'essentiel de ces besoins retenus s'inscrit dans les domaines tels que l'éducation, la santé, l'hygiène, l'assainissement, l'eau potable et l'habitat, nécessaires à la prévention de la maladie, de la sous-alimentation, etc. Une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle ne satisfait pas ses besoins de base par rapport à un certain standard de vie.

### 1.1.4 Approche par les capacités

L'approche par les capacités fait référence à la privation d'un individu de capacités identifiées comme « capacités de base » sans lesquelles il ne peut pas vivre une vie désirée. La pauvreté peut se définir par rapport aux facteurs (capital social, capital humain, modification dans le patrimoine) qui empêchent les individus ou les ménages de jouir d'un bien-être suffisant.

---

<sup>1</sup> Il s'agit des dimensions sociale, culturelle, politique et ethnique de la pauvreté.

### **1.1.5 Approche multidimensionnelle**

L'approche multidimensionnelle appréhende la pauvreté comme un ensemble de privation de certains biens et services pour assurer un niveau de vie « normal ». Les pauvres sont les personnes qui ont un nombre de privations récurrentes et fixes.

Le présent rapport s'intéressera à la pauvreté monétaire et aux conditions de vie des ménages.

## **1.2 Mesure de la pauvreté**

### **1.2.1 Définition d'indicateurs de bien-être**

#### **1.2.1.1 Indicateurs monétaires de la pauvreté**

L'évaluation de la pauvreté à l'aide de mesures monétaires nécessite parfois de recourir soit à la consommation soit au revenu comme indicateur de bien-être. Lorsque l'enquête auprès des ménages fournit des données de consommation suffisamment détaillées, il est préférable d'utiliser celle-ci comme indicateur de la pauvreté.

#### **1.2.1.2 Indicateurs non monétaires de la pauvreté**

L'application des outils de mesure de la pauvreté aux indicateurs non monétaires passe par la possibilité de comparer la valeur de l'indicateur non monétaire d'une personne ou d'un ménage à un seuil, ou « ligne de pauvreté », en dessous de laquelle on considère que la personne ou le ménage n'est pas en mesure de couvrir ses besoins fondamentaux.

## **1.3 Choix et estimation d'une ligne de pauvreté**

Dès qu'une mesure regroupant le revenu et la consommation ou une mesure de type non monétaire a été définie au niveau des ménages ou des personnes, l'étape suivante consiste à définir une ou plusieurs lignes de pauvreté. Les lignes de pauvreté sont des points limites qui séparent les pauvres des non-pauvres. Elles peuvent être de nature monétaire (par exemple, un certain niveau de consommation) ou non monétaire (par exemple, un certain niveau d'éducation). L'utilisation de plusieurs lignes permet de distinguer différents niveaux de pauvreté. Il existe principalement deux types de lignes de pauvreté : relatives et absolues.

### **1.3.1 Lignes de pauvreté relatives**

La pauvreté relative s'établit par comparaison avec le niveau de vie moyen du pays dans lequel on se trouve. On détermine d'abord le revenu médian ou la consommation médiane, valeur qui partage la population en deux parties égales. La pauvreté se définit alors par rapport à une proportion de cette valeur médiane.

### **1.3.2 Lignes de pauvreté absolues**

Elles sont associées à certaines normes absolues sur les éléments dont les ménages doivent disposer pour couvrir leurs besoins fondamentaux. En ce qui concerne les mesures monétaires, ces lignes de pauvreté absolues sont souvent fondées sur des estimations du coût des denrées alimentaires de base, à savoir le coût d'un panier de produits nutritionnels considéré comme un minimum pour assurer le maintien en bonne santé d'une famille type, auquel s'ajoute une certaine provision pour la couverture des besoins non alimentaires. Étant donné que de

larges proportions des populations habitant dans les pays en développement survivent avec le strict minimum ou moins encore, le choix d'une ligne de pauvreté absolue plutôt que relative s'avère souvent plus indiqué.

## **1.4 Choix et estimation de mesures de la pauvreté**

La mesure de la pauvreté est une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et la ligne de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures ci-dessous décrites sont les plus couramment utilisées.

### **1.4.1 Incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants)**

Elle mesure la proportion de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle la consommation est inférieure à la ligne de pauvreté.

### **1.4.2 Profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté)**

Cette mesure indique la distance à laquelle les ménages se trouvent de la ligne de pauvreté. Elle enregistre le déficit collectif moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population. La profondeur de la pauvreté est obtenue en faisant la somme de tous les déficits des individus en situation de pauvreté (en supposant un déficit de zéro pour les non pauvres) et en divisant le résultat par le total de la population. En d'autres termes, elle permet d'évaluer le total des ressources nécessaires pour amener l'ensemble de la population pauvre au niveau de la ligne de pauvreté (total divisé par le nombre d'individus de la population considérée).

### **1.4.3 Sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré)**

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté. En ce qui concerne la mesure de l'écart de pauvreté, les indicateurs non monétaires sont soumis à certaines limites.

### **1.4.4 Contribution à la pauvreté**

La contribution à la pauvreté renvoie à la part des pauvres de chaque sous-groupe dans la population totale de pauvres. Par exemple, la contribution à la pauvreté d'une province donnée est la proportion des pauvres de cette province dans l'ensemble des pauvres de la région. La somme des contributions de tous les sous-groupes est de 100% et pour chaque sous-groupe la contribution est une valeur comprise entre 0 et 100%.

### **1.4.5 Incidence de la pauvreté alimentaire**

L'incidence de la pauvreté alimentaire mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence de la pauvreté alimentaire est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

## 1.4.6 Incidence de l'extrême pauvreté

L'incidence de l'extrême pauvreté mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire et non alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Autrement dit, un individu est en situation d'extrême pauvreté si en consacrant l'ensemble de son revenu à la consommation alimentaire, il demeure en dessous du seuil alimentaire. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence d'extrême pauvreté est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

## 1.5 Mesure de la pauvreté subjective

La mesure de la pauvreté subjective repose sur les enquêtes d'opinion. De telles mesures sont fondées sur des questions posées aux ménages à propos de :

- leur situation telle qu'ils la perçoivent, comme « Avez-vous assez pour vivre ? » « Estimez-vous que votre revenu est très bas, plutôt bas, suffisant, plutôt élevé, ou élevé ? »
- une opinion à l'égard des standards minima de revenu et de besoins, telle que « Quel est le montant minimum nécessaire pour permettre de vivre à une famille composée de deux adultes et trois enfants ? » ou « Quel est le minimum nécessaire pour votre famille ? »
- des classements de la pauvreté dans la communauté, tels que « Quels sont les groupes les plus vulnérables du village ? » Sur la base des réponses à ces questions, des lignes de pauvreté peuvent être fixées.

Les réponses au deuxième groupe de questions peuvent fournir une ligne pour les différents types de ménages de référence. En revanche, les réponses au premier groupe de questions peuvent être comparées au revenu réel pour en déduire le niveau de revenu que les ménages jugent suffisant. Ce niveau de revenu peut alors être utilisé comme ligne de pauvreté.

## 1.6 Données utilisées

Les données utilisées dans le cadre de la présente étude proviennent de deux sources. Il s'agit des données du 5<sup>e</sup> RGPH organisé en 2019 et de l'EHCVM en 2018. Cette dernière est une enquête nationale qui produit des statistiques pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des populations. Elle contient des informations sur la consommation des ménages qui ont servi à l'approche de mesure de la pauvreté adoptée dans cette étude. Les données du 5<sup>e</sup> RGPH sont exhaustives et permettent donc de produire les estimations jusqu'au niveau communal.

Au total, l'étude a porté sur une population de 1 424 268 habitants répartis sur un effectif de 243 802 ménages de la région du Centre-Nord.

## 1.7 Mesure de la pauvreté avec la base du 5<sup>e</sup> RGPH

La mesure de la pauvreté monétaire telle que conçue pour les enquêtes sur les conditions de vie des ménages et de la pauvreté, contenu dans les modules de consommation des ménages ou leurs revenus n'est pas applicable directement avec la base des données du RGPH car le questionnaire du RGPH ne contient pas des modules sur la consommation ou les revenus des ménages. Pour surmonter cet obstacle on combine les données des enquêtes ménages sur les conditions de vie et celles du RGPH afin de générer un niveau de consommation par personne de chaque ménage du RGPH. La méthodologie appliquée est celle proposée par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002, 2003) et mise à jour à 2022 par Corral et al.

La méthode d'estimation sur petits domaines proposée par Elbers, Lanjouw et Lanjouw (2002, 2003) procède d'une idée relativement simple. Tout d'abord, un modèle de régression de la dépense du ménage par tête est estimé en utilisant les données d'enquête, en limitant l'ensemble des variables explicatives à celles qui sont communes à l'enquête et au recensement. La distribution des variables doit être similaire dans les deux sources de données. Ensuite, les coefficients de ce modèle sont appliqués aux données du recensement pour prédire les dépenses de tous les ménages du recensement. Finalement, la dépense prédite des ménages est utilisée pour construire une série d'indicateurs de bien-être (i.e. incidence, profondeur, sévérité de la pauvreté et inégalité).

La mesure de la pauvreté avec la base de données du 5<sup>e</sup> RGPH a été réalisée lors de la cartographie de la pauvreté en 2022. Dans le cadre de cette analyse, la consommation prédite par cette dernière étude a été utilisée pour appréhender le niveau de vie des ménages à travers les percentiles (quintiles et déciles). Pour la région du Centre-Nord, la consommation moyenne annuelle par personne s'élève à 206 972 F CFA avec un minimum de 56 230 F CFA et un maximum de 1 189 727 F CFA. En ce qui concerne le niveau de vie, les valeurs des percentiles sont consignées dans le tableau suivant.

**Tableau 1 : Valeurs des percentiles**

	Valeur du percentile	
Quintile	Q1	149 296,1
	Q2	175 340,0
	Q3	205 086,8
	Q4	242 724,7
Décile	D1	131 948,0
	D2	149 296,1
	D3	163 675,5
	D4	175 340,0
	D5	187 805,8
	D6	205 086,8
	D7	221 861,8
	D8	242 724,7
	D9	279 089,2





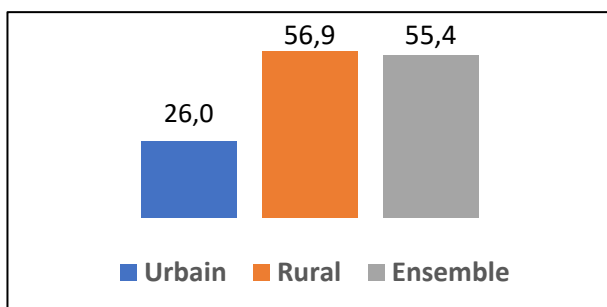
## CHAPITRE 2. GEOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

La pauvreté monétaire n'est pas uniformément répartie sur l'espace géographique régional. Il serait donc judicieux d'étudier la distribution spatiale de ce phénomène au niveau des sous-unités géographiques de la région. Dans la suite, une analyse de la pauvreté est proposée par milieu de résidence, province et commune.

### 2.1 Pauvreté et milieu de résidence

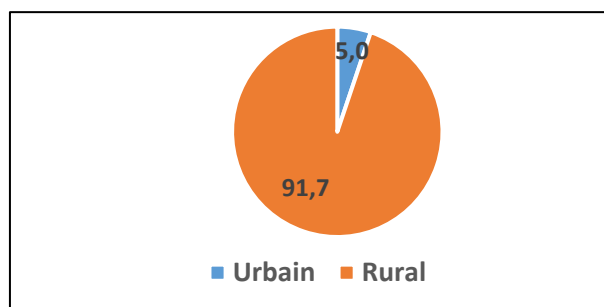
Plus de la moitié (55,4%) de la population de la région du Centre-Nord vit en dessous du seuil de pauvreté. En outre, l'écart moyen de dépense de consommation des pauvres au seuil de pauvreté traduit par la profondeur de la pauvreté est estimé à 18,1%. La pauvreté est nettement moins élevée en milieu urbain (26,0%) qu'en milieu rural (56,9%). En termes de contribution, le milieu rural contribue plus (91,7%) à l'incidence de la pauvreté dans la région que le milieu urbain (5,0%). Quant aux dépenses de consommation moyenne, elles s'élèvent à 320 566 FCFA par personne et par an en milieu urbain contre 190 625 FCFA en milieu rural.

**Graphique 1 : Incidence, profondeur (P0) selon le milieu de résidence**

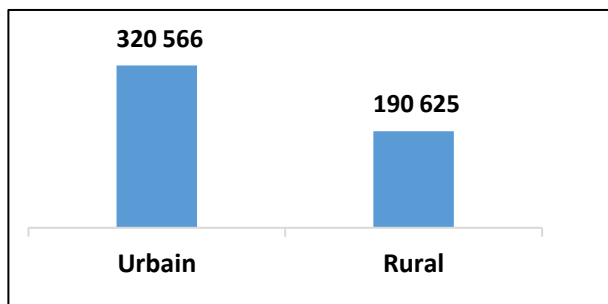


Source : Volume-3, RGPH5

**Graphique 2 : Contribution des milieux de résidence à la pauvreté**



**Graphique 3 : Consommation (F FCA) par personne selon le milieu de résidence**



Source : Volume-3, RGPH5

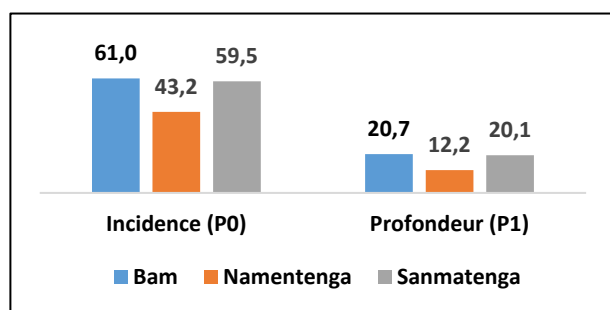
## 2.2 Pauvreté et provinces de résidence

Au niveau provincial, plus de la moitié (59,5%) de la population du Sanmatenga vit en dessous du seuil de pauvreté tandis que moins de la moitié (43,2%) de la population du Namentenga se trouve dans cette situation. Dans la province du Bam, la proportion des personnes en dessous du seuil de pauvreté est de 61,0%.

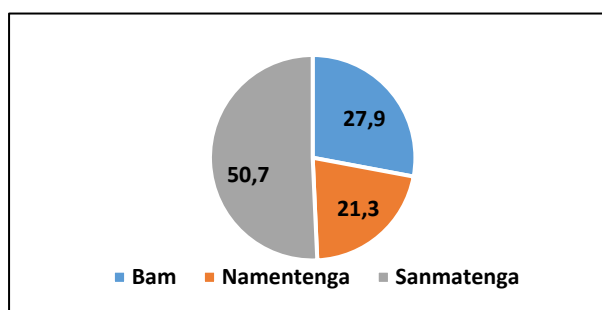
En termes de contribution à la pauvreté monétaire au niveau de la région, la province du Sanmatenga contribue à hauteur de 50,7% contre 27,9% et 21,3% respectivement pour les provinces du Bam et du Namentenga. La forte contribution de la province du Sanmatenga à la pauvreté de la région s'expliquerait par son poids démographique (47,2% de la population de la région résident dans le Sanmatenga).

Du point de vue de la profondeur, elle est plus prononcée dans la province du Bam (20,7%) et moins prononcée dans la province du Namentenga (12,2%). La consommation moyenne annuelle par personne est par contre plus élevée dans le Sanmatenga (215 234 FCFA) comparativement aux autres provinces. La Namentenga a la plus faible consommation moyenne annuelle par personne (195 212 FCFA).

**Graphique 4 : Incidence, profondeur et sévérité selon les provinces** **Graphique 5 : Contribution des provinces à la pauvreté**

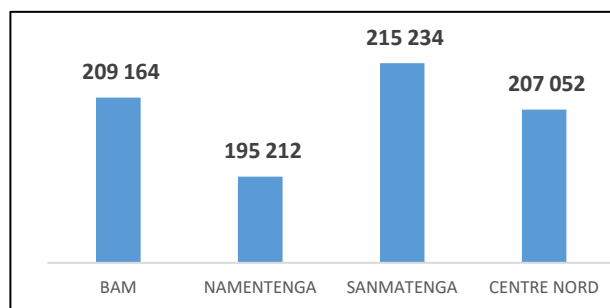


Source : Volume-3, RGPH5



Source : Volume-3, RGPH5

**Graphique 6 : Consommation moyenne par personne selon les provinces**



Source : Volume-3, RGPH5

## 2.3 Pauvreté et communes de résidence

Une analyse spatiale de la pauvreté montre que les communes les plus touchées sont localisées dans la moitié Ouest de la région. Les communes qui bordent la limite Est de la région ont les plus faibles incidences de pauvreté.



**Tableau 2 : Indicateurs de pauvreté selon les communes**

Communes	Incidence P0 (%)	Contribution C0 (%)	Profondeur P1 (%)	Sévérité P2 (%)	Consommation par personne
<b>Province du Bam</b>					
Bourzanga	70,6	7,0	24,8	8,7	182 853,7
Guibaré	54,7	2,0	17,0	5,3	211 961,6
Kongoussi	54,1	6,3	18,7	6,5	240 178,3
Nasséré	64,0	0,8	21,8	7,4	NC
Rollo	76,7	3,1	28,9	10,9	182 670,0
Rouko	64,7	1,3	22,1	7,5	189 584,3
Sabcé	55,4	1,9	16,8	5,1	202 562,0
Tikaré	48,3	2,4	13,9	4,0	189 858,4
Zimtanga	64,0	3,0	21,8	7,4	NC
<b>Province du Namentenga</b>					
Boala	37,0	1,4	9,6	2,5	181 978,2
Boulsa	53,2	5,8	16,4	5,1	214 035,5
Bouroum	28,3	2,1	6,8	1,6	189 371,7
Dargo	41,5	1,7	11,3	3,1	192 688,5
Nagbingou	45,8	1,4	13,3	3,9	187 389,0
Tougouri	43,3	4,8	11,9	3,3	186 554,6
Yalgo	43,8	2,3	12,1	3,3	207 132,9
Zéguédéguin	48,2	1,7	14,4	4,3	182 786,1
<b>Province du Sanmatenga</b>					
Barsalogo	65,2	6,2	22,2	7,6	NC
Boussouma	54,8	5,6	16,6	5,0	189 831,1
Dablo	65,2	1,8	22,2	7,6	NC
Kaya	42,5	8,5	13,8	4,5	272 388,6
Korsimoro	51,4	3,2	15,3	4,6	208 134,5
Mané	67,3	4,7	23,0	7,9	195 613,7
Namissiguima	65,2	1,0	22,2	7,6	NC
Pensa	65,2	3,3	22,2	7,6	NC
Pibaoré	67,8	2,8	23,3	8,0	181 926,0
Pissila	73,3	10,4	26,8	9,8	179 399,1
Ziga	70,4	3,3	24,9	8,8	184 692,6
<b>Ensemble région</b>	<b>55,4</b>	<b>100,0</b>	<b>18,1</b>	<b>5,9</b>	<b>207 052,3</b>

Note : NC : Non Concerné



## CHAPITRE 3. DEMOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

Les facteurs démographiques influencent généralement les conditions de vie des ménages et la pauvreté. Dans ce chapitre, l'analyse de la pauvreté est faite en fonction de la taille du ménage, le sexe, la situation matrimoniale et l'âge du chef de ménage.

### 3.1 Pauvreté et taille du ménage

Dans les ménages de grande taille, on retrouve une proportion élevée des individus à niveau de vie faible alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus à niveau de vie élevé. Par exemple, dans les ménages de moins de 5 personnes, 23,4% des personnes sont situées dans le dernier décile de niveau de vie (plus riches) alors que dans les ménages d'au moins 12 personnes, plus de deux personnes sur cinq est située dans le premier décile (plus pauvres).

**Tableau 3 : Répartition de la population par niveau de vie selon la taille du ménage**

Niveau de vie	1-4 personnes	5-6 personnes	7-8 personnes	9-11 personnes	12 personnes ou plus
Premier décile	0,0	0,8	1,8	7,6	40,1
Deuxième décile	0,0	1,2	13,7	27,4	14,8
Troisième décile	0,9	8,5	4,0	4,9	25,7
Quatrième décile	2,4	1,5	7,8	29,7	8,9
Cinquième décile	1,2	13,2	31,7	9,4	2,5
Sixième décile	16,0	25,5	6,4	4,3	2,0
Septième décile	16,9	7,5	17,9	7,7	1,9
Huitième décile	3,2	25,6	6,7	2,7	1,4
Neuvième décile	35,9	6,5	3,4	2,9	1,2
Dixième décile	23,4	9,8	6,7	3,4	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 3.2 Pauvreté et sexe du chef de ménage

Le sexe du chef de ménage est une des caractéristiques sociodémographiques prises en compte dans l'analyse de la pauvreté monétaire. Les ménages dirigés par les femmes abritent plus d'individus à niveau de vie élevé que ceux dirigés par les hommes. En effet, dans les ménages dirigés par des femmes, 74,4% des individus ont un niveau de vie acceptable (au-delà du 5ème décile). Par contre, dans les ménages dirigés par des hommes ce chiffre se situe à 46,1%.

**Tableau 4 : Répartition de la population par niveau de vie selon le sexe du chef de ménage**

Niveau de vie	Homme	Femme
Premier décile	11,7	2,1
Deuxième décile	11,6	3,9
Troisième décile	9,4	8,4
Quatrième décile	9,9	5,7
Cinquième décile	11,4	5,5
Sixième décile	11,0	12,4
Septième décile	9,6	14,7
Huitième décile	8,1	8,0
Neuvième décile	9,5	18,6
Dixième décile	7,9	20,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 3.3 Pauvreté et situation matrimoniale du chef de ménage

Dans la région du Centre-Nord, les ménages dont le chef n'est pas marié sont ceux qui vivent le mieux. En effet, plus de 70% des individus dont le chef de ménage est célibataire, divorcé, veuf ou en union libre se situent au-delà du cinquième décile. Par contre, dans les ménages où le chef est marié polygame, seulement 12,6% des individus se retrouvent à un niveau de vie supérieur au cinquième décile. Cet indicateur est de 76,9% chez les mariés monogames.

**Tableau 5 : Répartition de la population par niveau de vie selon la situation matrimoniale du chef de ménage**

Niveau de vie	Célibataire	Marié monogame	Marié polygame	Divorcé (e)/séparé	Veuf (ve)	Union libre
Premier décile	0,7	1,0	23,1	2,9	1,8	1,2
Deuxième décile	1,8	0,7	23,2	4,6	5,1	3,4
Troisième décile	2,7	1,9	18,0	10,2	10,2	3,7
Quatrième décile	2,1	5,2	14,8	8,6	7,4	3,6
Cinquième décile	1,3	14,2	8,1	3,2	3,4	8,1
Sixième décile	2,5	17,8	4,0	12,1	9,7	13,1
Septième décile	4,3	15,1	4,2	19,9	16,0	10,6
Huitième décile	2,4	14,3	1,4	8,1	5,9	8,9
Neuvième décile	17,9	16,9	1,5	15,5	22,2	19,2
Dixième décile	64,4	12,8	1,5	14,9	18,4	28,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>



### 3.4 Pauvreté et âge du chef de ménage

Plus de trois individus sur quatre vivant dans les ménages dirigés par des personnes âgées de moins de 25 ans ou entre 25 et 34 ans ont un niveau de vie supérieur au cinquième décile. Cependant, moins de 31% des personnes vivant dans les ménages dirigés par des chefs dont l'âge est compris entre 35-44 ans, 45- 54 ans, 55-64 ans et 65 ans et plus ont un niveau de vie supérieur au cinquième décile.

**Tableau 6 : Répartition de la population par niveau de vie selon l'âge du chef de ménage**

Niveau de vie	Moins de 25 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Premier décile	0,1	1,7	8,3	17,2	19,2	13,3
Deuxième décile	0,9	4,9	10,3	13,1	15,7	15,5
Troisième décile	1,4	4,0	8,0	12,6	13,1	13,0
Quatrième décile	0,9	4,2	11,3	12,7	11,2	9,9
Cinquième décile	1,9	9,2	15,0	11,7	9,5	8,6
Sixième décile	9,9	19,2	11,2	7,4	7,5	8,9
Septième décile	17,9	12,1	10,2	9,1	7,5	8,8
Huitième décile	3,6	11,4	11,0	6,2	5,0	5,1
Neuvième décile	35,1	20,2	6,4	4,3	5,7	9,3
Dixième décile	28,2	13,1	8,3	5,7	5,5	7,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>



## CHAPITRE 4. PAUVRETE ET EDUCATION

L'éducation des membres adultes du ménage est l'un des facteurs le plus discriminant entre pauvres et non-pauvres. L'analyse est faite selon le niveau d'instruction et d'alphabétisation<sup>2</sup>. Il est aussi analysé la fréquentation scolaire des enfants selon le niveau de vie.

### 4.1 Pauvreté et statut d'alphabétisation du chef de ménage

Une analyse des données montre que l'alphabétisation est associée à un niveau de vie élevé. En effet, plus d'un individu sur trois (33,8%) dont le chef de ménage est alphabétisé vivent dans des ménages du dixième décile, alors que seulement 5,3% des personnes dont le chef de ménage est non alphabétisé sont dans cette même échelle de niveau de vie.

**Tableau 7 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage**

Niveau de vie	Non alphabétisé	Alphabétisé
Premier décile	11,8	4,7
Deuxième décile	11,7	5,5
Troisième décile	9,9	5,2
Quatrième décile	10,0	5,9
Cinquième décile	11,4	7,3
Sixième décile	11,7	7,1
Septième décile	10,4	8,2
Huitième décile	8,0	8,7
Neuvième décile	9,8	13,6
Dixième décile	5,3	33,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 4.2 Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage

Les chefs de ménages sans niveau d'instruction proviennent majoritairement des ménages dont les membres ont un niveau de vie faible. Par contre, les chefs de ménages instruits sont plus issus des ménages dont les membres ont un niveau de vie élevé. On observe par ailleurs une distribution presque égalitaire des chefs de ménage sans niveau d'instruction. En effet, 11,9% des individus dont le chef de ménage est sans niveau d'instruction sont issus du premier décile. Cependant, parmi les individus dont les chefs de ménages ont un niveau primaire, post-primaire, secondaire ou supérieur, respectivement 20,2%, 39,9%, 69,4% et 78,8% sont issus des ménages à niveau de vie le plus élevé.

---

<sup>2</sup> Alphabétisé : La définition adoptée est celle du 5e RGPH qui ne prend en compte que les critères de « savoir lire » et de « savoir écrire ».

**Tableau 8 : Répartition de la population par niveau de vie selon le niveau d'instruction du chef de ménage**

Niveau de vie	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur
Premier décile	11,9	4,7	1,9	0,3	0,8
Deuxième décile	11,8	6,5	2,9	0,5	0,3
Troisième décile	10,1	5,1	2,7	0,6	0,4
Quatrième décile	10,2	6,6	4,2	0,9	0,2
Cinquième décile	11,4	9,7	5,9	1,6	0,6
Sixième décile	11,6	10,5	7,4	2,4	1,1
Septième décile	10,3	10,6	8,8	3,9	2,0
Huitième décile	7,9	11,0	8,9	5,4	3,2
Neuvième décile	9,6	15,1	17,4	14,9	12,5
Dixième décile	5,1	20,2	39,9	69,4	78,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 4.3 Pauvreté et fréquentation scolaire des enfants

Les enfants (moins de 18 ans) qui fréquentent le post primaire et le secondaire proviennent plus des ménages à niveau de vie élevé. Cependant, on note une répartition presque égalitaire par niveau de vie des enfants qui fréquentent le primaire. En effet, au niveau du secondaire, plus d'un enfant sur deux (54,5%) appartient au dixième décile contre seulement 3,7% pour le premier décile. On note que seulement 7,4% des enfants scolarisés au post-primaire vivent dans les ménages du premier décile contre 24,9% pour le dixième décile. Concernant la population scolarisée au primaire, cette proportion est de 10,1% pour le premier décile et 11,2% pour le dixième décile.

**Tableau 9 : Répartition des enfants par niveau de vie selon la fréquentation scolaire**

Niveau de vie	Primaire	Post-primaire	Secondaire
Premier décile	10,1	7,4	3,7
Deuxième décile	10,2	7,1	3,3
Troisième décile	9,4	7,4	3,7
Quatrième décile	10,0	8,0	3,6
Cinquième décile	11,6	8,6	4,2
Sixième décile	9,4	7,1	3,9
Septième décile	9,9	10,2	6,2
Huitième décile	10,0	8,2	5,7
Neuvième décile	8,1	11,1	11,2
Dixième décile	11,2	24,9	54,5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## CHAPITRE 5. PAUVRETE ET CADRE DE VIE

Le présent chapitre fait une analyse du cadre de vie des ménages sous l'angle du niveau de vie.

### 5.1 Pauvreté et promiscuité

La promiscuité se réfère au nombre de personnes par pièce à coucher du logement. Lorsque ce nombre dépasse 3, on dit que le ménage vie en situation de promiscuité.

Les individus qui vivent dans les ménages de moins de trois personnes par pièce à coucher se retrouvent plus dans des ménages à niveau de vie élevé. Par contre, les individus qui vivent dans les ménages en situation de promiscuité sont plus représentés dans les ménages à niveau de vie faible. Par exemple, pour les ménages de moins de trois personnes par pièce, seulement 3,8% des individus sont du premier décile contre 23,3% pour les ménages de plus de cinq personnes par pièce.

**Tableau 10 : Niveau de vie selon le nombre moyen de personnes par pièce à coucher des ménages**

Niveau de vie	Moins de trois personnes par pièce	3 personnes par pièce	4 personnes par pièce	5 personnes par pièce	Plus de 5 personnes par pièce
Premier décile	3,8	11,4	15,8	14,3	23,3
Deuxième décile	6,8	12,0	13,3	14,1	16,0
Troisième décile	6,3	9,2	10,0	13,1	16,0
Quatrième décile	6,4	10,0	12,0	14,3	12,4
Cinquième décile	8,6	12,4	13,4	4,7	14,4
Sixième décile	13,0	10,4	10,4	17,2	4,8
Septième décile	11,0	11,2	10,5	8,0	5,4
Huitième décile	8,4	11,2	3,4	8,4	4,5
Neuvième décile	18,4	6,5	7,1	3,5	1,7
Dixième décile	17,2	5,6	4,0	2,6	1,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 5.2 Pauvreté et qualité du logement

#### 5.2.1 Pauvreté et types de matériaux définitifs du logement

Les caractéristiques du logement sont une dimension importante des conditions de vie des ménages. Nous appréhendons la qualité du logement à travers trois variables que sont la nature du mur, du toit et du sol. Nous distinguons deux types de logement : le logement construit avec des matériaux définitifs et le logement fait avec

des matériaux non définitifs. Le logement est fait de matériaux définitifs lorsque les murs, la toiture et le sol sont faits avec des matériaux définitifs<sup>3</sup>.

L'analyse montre que dans la région du Centre-Nord, les matériaux définitifs sont majoritairement utilisés par des individus nantis. Plus du quart (25,5%) des individus des ménages dont le bâtiment est en matériaux définitifs appartiennent au dernier décile contre 3,0% pour le premier décile. Aussi, parmi les individus issus des ménages dont les murs, les toits et les sols sont en matériaux définitifs, au moins 10% d'entre eux appartiennent au dixième décile de niveau de vie contre moins de 10% dans le premier décile.

**Tableau 11 : Répartition de la population par niveau de vie selon les caractéristiques des logements en matériaux définitifs**

Niveau de vie	Murs en matériaux définitifs	Toit en matériaux définitifs	Sol en matériaux définitifs	Bâtiments en matériaux définitifs
Premier décile	6,0	9,4	2,2	3,0
Deuxième décile	6,8	9,9	4,6	4,7
Troisième décile	9,4	9,8	11,4	9,8
Quatrième décile	9,4	9,7	11,6	9,9
Cinquième décile	8,0	10,1	7,9	7,1
Sixième décile	6,0	9,7	4,0	3,8
Septième décile	9,5	10,3	12,0	9,9
Huitième décile	10,9	9,4	15,3	12,9
Neuvième décile	12,1	10,9	14,6	13,4
Dixième décile	21,8	10,7	16,4	25,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## 5.2.2 Pauvreté et types d'habitation

Les habitations de type immeuble à appartement, villa et bâtiment à plusieurs logements regorgent plus les personnes d'un niveau de vie relativement élevé comparativement aux logements de type case, tente et maison individuelle simple qui abritent le plus souvent les pauvres. En effet, les immeubles à appartement, les villas et les bâtiments à plusieurs logements regorgent plus d'individus appartenant au dixième décile, avec respectivement 33,3%, 55,7% et 22,3%. Ces proportions sont de 1,2% et 0,4% respectivement pour les individus vivant dans des cases et tentes pour le même niveau de vie.

<sup>3</sup> Murs en matériaux définitifs (Dur et Semi-dur) ; Toit en matériaux définitifs (Béton ; tôle, tuile) ; Sol en matériaux définitifs (carrelage et ciment).

**Tableau 12 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'habitation**

Niveau de vie	Immeuble à appartement	Villa	Maison individuelle simple	Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	Case	Tente	Autres
Premier décile	7,7	2,5	10,2	9,7	17,4	24,0	13,4
Deuxième décile	4,4	2,8	10,6	9,3	14,6	15,0	14,1
Troisième décile	8,1	4,3	9,7	8,5	7,3	5,6	8,6
Quatrième décile	5,9	4,2	9,8	8,1	8,4	8,3	9,6
Cinquième décile	6,6	3,8	10,6	8,9	14,7	12,7	12,9
Sixième décile	3,6	2,9	10,7	8,0	17,7	18,2	15,9
Septième décile	8,2	5,9	10,4	8,3	9,2	9,1	10,3
Huitième décile	11,1	7,6	8,9	7,6	1,4	0,5	4,9
Neuvième décile	11,1	10,3	10,7	9,3	7,9	6,3	7,2
Dixième décile	33,3	55,7	8,3	22,3	1,2	0,4	3,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

### 5.2.3 Pauvreté et statut d'occupation du logement

Pour les statuts d'occupation propriétaire et hébergement gratuit, les proportions les plus importantes se trouvent au niveau du premier décile. Par contre, les individus habitants les logements en location-vente et en location simple sont plus concentrés dans le dernier décile. Par exemple, pour les individus vivants dans des ménages propriétaires et en situation de logement gratuit, les proportions sont respectivement de 4,3% et 7,8% pour le dernier décile contre 19,3% et 28,5% pour le premier décile. Ces proportions sont de 21,2% et 36,0% contre 13,7% et 23,4% respectivement pour les individus dont les ménages sont en location-vente et en location simple.

**Tableau 13 : Répartition de la population par niveau de vie selon le statut d'occupation du logement**

Niveau de vie	Propriétaire	Location-vente	Location simple	Hébergement gratuit	Autres
Premier décile	19,3	13,7	23,4	28,5	25,7
Deuxième décile	15,3	11,0	6,0	13,0	16,9
Troisième décile	13,2	12,9	6,9	9,5	12,1
Quatrième décile	11,6	5,6	3,0	7,0	11,1
Cinquième décile	10,0	6,2	4,5	8,2	10,6
Sixième décile	7,6	5,0	3,0	7,9	9,5
Septième décile	7,5	8,4	3,7	6,5	5,8
Huitième décile	5,9	7,3	5,5	5,6	3,3
Neuvième décile	5,2	8,6	8,0	5,9	3,8
Dixième décile	4,3	21,2	36,0	7,8	1,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>





## CHAPITRE 6. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

### 6.1 Pauvreté et accès à l'assainissement

L'accès à l'assainissement est une dimension importante des conditions de vie d'un ménage. Trois aspects de l'assainissement sont analysés sous l'angle du niveau de vie des ménages. Il s'agit des types d'aisance utilisés, de l'évacuation des ordures et de l'évacuation des eaux usées du ménage.

#### 6.1.1 Pauvreté et type d'aisance

La répartition de la population par type d'aisance selon le niveau de vie montre globalement que la latrine simple est le lieu d'aisance le plus fréquemment utilisé dans la région du Centre-Nord. Plus de deux personnes sur cinq (46,2%) de la population de la région utilise ce lieu d'aisance. La brousse ou nature est le deuxième type d'aisance utilisé par la population. La proportion des individus utilisant la brousse ou nature est de 44,1% dans la région du Centre-Nord. La latrine ventilée, la chasse d'eau et les autres types d'aisance sont faiblement utilisés par la population.

L'analyse selon le niveau de vie indique une répartition de la population par type d'aisance quasi-similaire à ce qui est observé au niveau global pour les quatre derniers déciles. Pour le sixième décile, la latrine simple et la brousse ou nature sont utilisées respectivement par 40,8% et 48,9% des individus. Au niveau du premier décile, les individus utilisent plus fréquemment la brousse ou nature (50,6%). La latrine simple et la chasse d'eau sont utilisées par 39,3% et 6,5% des individus respectivement.

**Tableau 14 : Répartition de la population par type d'aisance selon le niveau de vie**

Niveau de vie	Chasse d'eau	Latrine simple	Latrine ventilée	Brousse/Nature	Autres	Total
Premier décile	6,5	39,3	1,1	50,6	2,6	100,0
Deuxième décile	5,5	41,4	1,3	49,2	2,6	100,0
Troisième décile	5,6	47,1	1,2	43,7	2,3	100,0
Quatrième décile	5,4	45,0	1,4	45,9	2,3	100,0
Cinquième décile	5,6	43,1	1,3	47,3	2,6	100,0
Sixième décile	5,9	40,8	1,1	48,9	3,2	100,0
Septième décile	6,8	47,6	1,4	41,6	2,6	100,0
Huitième décile	5,4	55,2	1,5	35,6	2,2	100,0
Neuvième décile	6,1	54,5	1,4	35,6	2,3	100,0
Dixième décile	6,8	80,4	1,8	9,0	2,0	100,0
<b>Total</b>	<b>5,9</b>	<b>46,2</b>	<b>1,3</b>	<b>44,1</b>	<b>2,5</b>	<b>100,0</b>

#### 6.1.2 Pauvreté et principal mode d'évacuation des ordures

La rue et les tas d'immondices constituent les principales modes d'évacuation des ordures les plus utilisées par la population de la région du Centre-Nord. Ces derniers sont utilisés respectivement par 46,3% et 27,1% de la population. La proportion des individus vivant dans des ménages où les ordures sont évacuées par ramassage privé et celle des individus vivant dans des ménages où l'évacuation se fait dans les bacs à ordures sont nettement

plus élevées dans le dernier décile que les autres. Ces proportions sont respectivement de 5,9% et 15,2% dans le dixième décile contre moins de 4% et 6% dans les autres (décile 1 à 9).

**Tableau 15 : Répartition de la population par principal mode d'évacuation des ordures selon le niveau de vie**

Niveau de vie	Ramassage privé	Tas d'immondices	Fosses fumières	Bac à ordures	Rue	Fossé (fosses/ca niveaux)	Autres	Total
Premier décile	1,8	26,3	14,5	4,1	46,9	1,1	5,2	100,0
Deuxième décile	2,1	26,8	15,2	3,2	46,1	1,1	5,5	100,0
Troisième décile	2,6	26,5	15,7	3,3	46,2	1,5	4,3	100,0
Quatrième décile	2,7	27,4	14,7	3,0	46,7	0,9	4,7	100,0
Cinquième décile	2,5	27,2	13,3	3,4	47,6	1,0	5,0	100,0
Sixième décile	2,5	26,1	12,6	3,6	48,6	1,2	5,4	100,0
Septième décile	2,8	27,2	12,5	3,7	47,7	1,2	5,0	100,0
Huitième décile	2,9	28,8	11,2	4,8	46,7	1,1	4,5	100,0
Neuvième décile	3,2	28,2	11,2	5,5	45,5	1,5	4,8	100,0
Dixième décile	5,9	30,7	6,2	15,2	35,6	3,8	2,6	100,0
<b>Total</b>	<b>2,6</b>	<b>27,1</b>	<b>13,6</b>	<b>4,3</b>	<b>46,3</b>	<b>1,3</b>	<b>4,9</b>	<b>100,0</b>

### 6.1.3 Pauvreté et principal mode d'évacuation des eaux usées

Quel que soit le niveau de vie, la grande majorité des individus vivent dans des ménages où l'évacuation des eaux usées se fait dans la rue ou nature. La proportion des individus qui vivent dans des ménages où l'évacuation des eaux usées se fait dans la rue ou nature fluctue entre 75,5% dans le dixième décile à 80,2% dans le troisième décile.

La proportion des individus vivant dans des ménages où les eaux usées sont évacuées dans les puisards et celle des individus vivant dans des ménages où l'évacuation se fait dans des fosses septiques sont un peu plus élevées chez les individus du dixième décile comparativement aux neuf premiers. Ces proportions sont respectivement de 2,1% et 6,9% dans le dixième décile contre moins de 2% et 4% dans les autres (décile 1 à 9).

**Tableau 16 : Répartition de la population par principal mode d'évacuation des eaux usées selon le niveau de vie**

Niveau de vie	Cour	Rue/Nature	Puisards	Caniveau	Fosse septique	Autres	Total
Premier décile	13,0	78,4	1,3	1,0	2,6	3,7	100,0
Deuxième décile	11,7	80,0	1,2	0,6	2,3	4,2	100,0
Troisième décile	12,4	80,2	1,3	0,5	2,1	3,6	100,0
Quatrième décile	12,8	79,3	1,0	0,5	2,5	3,8	100,0
Cinquième décile	13,2	78,6	1,1	0,7	2,4	4,0	100,0
Sixième décile	12,7	78,2	1,5	0,6	2,6	4,3	100,0
Septième décile	14,2	77,6	1,1	0,7	2,2	4,1	100,0
Huitième décile	13,1	78,4	1,2	0,8	2,6	4,0	100,0
Neuvième décile	12,5	78,1	1,3	1,1	3,2	3,7	100,0
Dixième décile	10,7	75,5	2,1	2,3	6,9	2,5	100,0
<b>Total</b>	<b>12,7</b>	<b>78,8</b>	<b>1,3</b>	<b>0,8</b>	<b>2,7</b>	<b>3,8</b>	<b>100,0</b>

## 6.2 Pauvreté et accès à l'eau de boisson

Dans la région du Centre-Nord, la majorité (48,9%) des individus s'approvisionne en eau de boisson dans les forages. La proportion des individus vivant dans des ménages où la source d'approvisionnement en eau de boisson est le forage présente une tendance à la baisse avec le niveau de vie. Elle part de 48,3% pour les individus les plus pauvres (premier décile) à 18,2% pour les moins pauvres (dixième décile).

Par ailleurs, l'utilisation des forages est suivie par celle des fontaines publiques chez les individus des déciles 1, 3, 4, 7, 8 et 9 tandis que le puit vient en deuxième position chez les individus des déciles 2 et 5. Concernant les individus du dixième décile, ils ont plus accès à l'eau par le robinet à compteur intérieur (40,1% d'entre eux), la fontaine publique (29,8%) et le forage (18,2%).

**Tableau 17 : Répartition de la population par source d'accès à l'eau de boisson selon le niveau de vie**

Niveau de vie	Barrage/rivière/cours d'eau/lac	Puits	Forage	Fontaine publique	Robinet compteur intérieur	Autres	Total
Premier décile	3,4	22,9	48,3	23,5	1,1	0,8	100,0
Deuxième décile	2,8	23,3	51,3	21,4	0,7	0,4	100,0
Troisième décile	2,4	19,9	53,8	22,3	1,0	0,5	100,0
Quatrième décile	2,0	21,2	53,7	21,9	0,8	0,4	100,0
Cinquième décile	2,2	23,3	50,1	22,7	1,2	0,5	100,0
Sixième décile	2,2	24,0	49,5	21,9	1,8	0,7	100,0
Septième décile	1,5	22,2	50,2	23,3	2,1	0,7	100,0
Huitième décile	1,1	19,3	49,4	25,0	4,4	0,9	100,0
Neuvième décile	1,4	19,7	45,7	25,3	7,1	0,9	100,0
Dixième décile	0,3	10,1	18,2	29,8	40,1	1,6	100,0
<b>Total</b>	<b>2,3</b>	<b>21,4</b>	<b>48,9</b>	<b>23,1</b>	<b>3,6</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>

### 6.3 Pauvreté et principal mode d'éclairage

L'énergie réseau est plus utilisée par les individus ayant un niveau de vie élevé. Par exemple, 50,0% des individus du dixième décile sont issus des ménages qui utilisent l'énergie réseau contre 13,4% pour ceux du neuvième décile et moins de 10% pour les autres classes de niveau de vie. La lampe reste le principal mode d'éclairage pour les individus à faible niveau de vie. Parmi les individus du premier décile, 67,0% vivent dans des ménages où la lampe est le mode d'éclairage principal.

**Tableau 18 : Répartition de la population par principal mode d'éclairage selon le niveau de vie**

Niveau de vie	Energie réseau	Energie solaire	Lampes	Autres	Total
Premier décile	2,4	25,7	67,0	4,9	100,0
Deuxième décile	1,6	30,9	63,0	4,5	100,0
Troisième décile	3,1	36,7	56,7	3,6	100,0
Quatrième décile	3,5	36,5	56,9	3,1	100,0
Cinquième décile	2,9	31,1	62,3	3,7	100,0
Sixième décile	3,6	28,0	64,3	4,1	100,0
Septième décile	5,4	35,9	55,8	2,8	100,0
Huitième décile	9,1	41,3	47,3	2,2	100,0
Neuvième décile	13,4	36,1	47,9	2,5	100,0

Niveau de vie	Energie réseau	Energie solaire	Lampes	Autres	Total
Dixième décile	50,0	30,5	18,6	0,9	100,0
<b>Total</b>	<b>6,3</b>	<b>32,3</b>	<b>57,8</b>	<b>3,6</b>	<b>100,0</b>

## 6.4 Pauvreté et type d'emploi principal occupé

L'analyse du niveau de vie selon le type d'emploi principal des individus indique que la répartition des indépendants par niveau de vie est plus égalitaire comparativement à celle des salariés et des aides familiales. Aussi, les salariés ont un niveau de vie plus élevé. En effet, 69,9% des salariés ont un niveau de vie correspondant au dixième décile contre 8,3% et 4,3% respectivement pour les indépendants et les aides familiales.

**Tableau 19 : Répartition de la population par niveau de vie selon le type d'emploi principal occupé**

Niveau de vie	Indépendant	Salarié	Aide familiale	Autres	Total
Premier décile	10,9	0,7	10,8	8,8	100,0
Deuxième décile	11,0	1,0	11,6	10,3	100,0
Troisième décile	9,7	0,9	9,3	7,1	100,0
Quatrième décile	10,2	1,5	9,3	8,1	100,0
Cinquième décile	11,3	2,1	11,5	10,3	100,0
Sixième décile	10,6	2,4	13,1	9,8	100,0
Septième décile	9,9	3,4	11,3	10,1	100,0
Huitième décile	8,6	5,9	8,2	8,7	100,0
Neuvième décile	9,6	12,1	10,6	11,5	100,0
Dixième décile	8,3	69,9	4,3	15,3	100,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>



## CHAPITRE 7. INEGALITES DE NIVEAU DE VIE

### 7.1 Distribution de la consommation totale par quintile

Le tableau ci-après montre que le volume de la consommation augmente avec le quintile de niveau de vie. La consommation totale des individus du premier quintile s'élève à 40 9234 millions de F CFA et celle du dernier quintile à 92 184 millions de F CFA. Ces montants représentent respectivement 13,9% et 31,3% de la consommation totale de la population du Centre-Nord. Les quintiles 2, 3 et 4 représentent respectivement 14,9%, 20,1% et 19,8% de la consommation totale.

**Tableau 20 : Distribution de la consommation totale par quintile**

Quintiles	Dépenses du quintile (en millions de F CFA)	Pourcentage
Premier quintile	40 924	13,9
Deuxième quintile	43 964	14,9
Troisième quintile	59 357	20,1
Quatrième quintile	58 354	19,8
Cinquième quintile	92 184	31,3
<b>Total</b>	<b>294 783</b>	<b>100,0</b>

### 7.2 Part du décile dans la consommation totale

La répartition de la consommation totale par décile du niveau de vie confirme les résultats de la section précédente. Le volume de la consommation augmente avec le décile de niveau de vie. Le dernier décile, c'est à dire les 10% les plus riches de la population, concentre 18,2% des dépenses de consommation totale des ménages tandis que le premier décile représente 6,4% des dépenses de consommation totale.

**Tableau 21 : Distribution de la consommation totale part décile**

Déciles	Dépenses du décile (en millions de F CFA)	Pourcentage
Premier décile	18 963	6,4
Deuxième décile	21 961	7,5
Troisième décile	20 953	7,1
Quatrième décile	23 012	7,8
Cinquième décile	28 100	9,5
Sixième décile	31 258	10,6
Septième décile	31 203	10,6
Huitième décile	27 151	9,2
Neuvième décile	38 623	13,1
Dixième décile	53 561	18,2

Déciles	Dépenses du décile (en millions de F CFA)	Pourcentage
Total	294 785	100,0

### 7.3 Indicateurs d'inégalités de la consommation

L'indice de GINI est un coefficient qui permet de mesurer le degré d'inégalité dans la répartition de la consommation des individus. Il est évalué à 0,19 dans la région du Centre-Nord. Cette valeur, qui est plus proche de zéro que de un, signifie que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans la région du Centre-Nord. Toutefois, la désagrégation de l'indice de GINI selon le milieu de résidence montre que la distribution de la consommation est plus égalitaire en milieu rural (0,14) qu'en milieu urbain (0,3). Ce constat est confirmé par les indices de Theil (0) et Theil (1).

Le calcul de l'indice au niveau provincial montre également que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans chacune des provinces de la région (Indice de GINI < 0,3). L'indice varie très peu selon les provinces. Il est de 0,22 dans le Sanmatenga, 0,19 dans le Bam et 0,16 dans le Namentenga. Les résultats obtenus avec les indices de Theil (0) et Theil (1) évoluent dans les mêmes sens que ceux de l'indice de GINI.

Si l'indice de Gini indique une distribution assez égale de la consommation de façon globale dans la région, le rapport interdécile, qui met en relation le 1<sup>er</sup> et le 9<sup>e</sup> déciles de la distribution des niveaux de vie, montre qu'il y a tout de même des écarts non négligeables entre les plus riches et les plus pauvres. Ce rapport est de 2,12 pour la région du Centre-Nord. Cela signifie que les 10% les plus riches ont un niveau de vie au moins 2,12 fois supérieurs à celui des 10% les plus pauvres. Ce rapport est plus élevé en milieu urbain (4,06) lorsque l'indice est désagrégé par milieu de résidence. L'analyse selon les provinces indique que le rapport interdécile est un peu plus élevé dans la province du Sanmatenga (2,38 contre 2,07 et 1,96 respectivement pour le Bam et Namentenga).

**Tableau 22 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par milieu de résidence et par province**

	GINI	Theil (0)	Theil (1)	q90/10	q90/50
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	0,30	0,15	0,15	4,06	1,97
Rural	0,14	0,03	0,03	1,96	1,41
<b>Provinces</b>					
Bam	0,19	0,06	0,07	2,07	1,45
Namentenga	0,16	0,04	0,05	1,96	1,41
Sanmatenga	0,22	0,08	0,09	2,38	1,67
<b>Ensemble Région</b>	<b>0,19</b>	<b>0,06</b>	<b>0,07</b>	<b>2,12</b>	<b>1,49</b>

Une vue des indicateurs d'inégalité de la consommation par commune indique que les dépenses de consommation sont distribuées de manière assez égale dans les communes de la région du Centre-Nord. L'indice de GINI varie entre 0,02 dans la commune de Guibaré à 0,13 dans celle de Kaya. Par ailleurs, les communes les moins égalitaires en termes de distribution des niveaux de vie sont les communes urbaines de la région (Kongoussi, Boulsa et Kaya). Dans la commune de Kongoussi, les 10% les plus riches ont un niveau de vie au



moins 2,90 fois supérieurs à celui des 10% les plus pauvres. Ce rapport est de 2,30 dans la commune de Boulsa et de 3,70 dans la commune de Kaya.

**Tableau 23 : Indicateurs d'inégalités de la consommation par commune**

Communes	GINI	Theil (0)	Theil (1)	q90/10	q90/50
<b>Province du Bam</b>					
Bourzanga	0,03	0,03	0,14	1,90	1,40
Guibaré	0,02	0,02	0,12	1,70	1,30
Kongoussi	0,10	0,11	0,25	2,90	1,90
Nasséré	NC	NC	NC	NC	NC
Rollo	0,03	0,03	0,14	1,90	1,40
Rouko	0,03	0,03	0,13	1,90	1,40
Sabcé	0,03	0,03	0,13	1,80	1,30
Tikaré	0,03	0,03	0,14	1,90	1,40
Zimtanga	NC	NC	NC	NC	NC
<b>Province du Namentenga</b>					
Boala	0,03	0,03	0,14	1,90	1,50
Boulsa	0,07	0,09	0,21	2,30	1,70
Bouroum	0,03	0,03	0,14	2,00	1,40
Dargo	0,03	0,03	0,14	1,90	1,40
Nagbingou	0,03	0,03	0,14	1,90	1,40
Tougouri	0,03	0,03	0,14	2,00	1,40
Yalgo	0,03	0,03	0,13	1,90	1,40
Zéguédéguin	0,04	0,04	0,15	2,00	1,50
<b>Province du Sanmatenga</b>					
Barsalogo	NC	NC	NC	NC	NC
Boussouma	0,03	0,03	0,14	2,00	1,40
Dablo	NC	NC	NC	NC	NC
Kaya	0,13	0,14	0,29	3,70	2,20
Korsimoro	0,03	0,03	0,14	2,00	1,40
Mané	0,03	0,03	0,14	1,90	1,40
Namissigui	NC	NC	NC	NC	NC
Pensa	NC	NC	NC	NC	NC
Pibaoré	0,03	0,04	0,15	2,00	1,50
Pissila	0,04	0,04	0,15	2,00	1,50
Ziga	0,03	0,03	0,14	1,90	1,40
<b>Ensemble Région</b>	<b>0,19</b>	<b>0,06</b>	<b>0,07</b>	<b>2,10</b>	<b>1,50</b>

Note : NC : Non Concerné



## CONCLUSION

L'inexistence des analyses de la pauvreté au niveau des sous unités administratives du Burkina Faso a conduit à la réalisation de ce rapport. Cette étude avait pour objectif de décrire le profil de pauvreté de la région des Hauts Bassins en fournissant aux décideurs des analyses plus fines de la pauvreté au niveau régional, provincial et communal.

Deux sources de données ont été utilisées. Il s'agit des données du 5e RGPH organisé en 2019 et celles de l'EHCVM réalisée en 2018. Une estimation sur les petits domaines a été appliquée sur les données de l'EHCVM pour obtenir la consommation des ménages. Cette consommation a été greffée à la base de données du 5e RGPH pour les analyses qui sont essentiellement descriptives.

A l'issue des analyses, les principaux résultats montrent que, tout comme au niveau national, la pauvreté a un visage rural dans la région du Centre-Nord. La province du Bam est la plus touchée en termes d'incidence, bien que ce soit la province du Sanmatenga qui a le plus grand nombre de pauvres. L'analyse de la pauvreté au niveau communal montre que sur les vingt-huit communes de la région, dix-neuf ont plus de la moitié de leurs populations qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Rollo et Pissila sont les communes qui abritent les plus fortes proportions de pauvres dans la région du Centre-Nord.

La pauvreté selon les caractéristiques démographiques fait ressortir quelques résultats importants. Dans les ménages de grande taille, on retrouve une proportion plus élevée des individus les plus pauvres alors que les ménages de petite taille regorgent plus les individus moins pauvres. Aussi, les ménages dirigés par les femmes abritent plus d'individus à niveau de vie élevé que ceux dirigés par les hommes. Les individus vivant dans les ménages dont le chef est alphabétisé ont plus un niveau de vie élevé alors que ceux dont le chef est non alphabétisé ont plus un niveau de vie faible.

En outre, l'analyse de la pauvreté selon le cadre de vie des populations montre que les matériaux définitifs du logement sont plus utilisés par les nantis. Ces derniers sont nombreux à vivre dans des habitations de type immeuble à appartement, villa et bâtiment à plusieurs logements.

Ensuite, en matière de services sociaux, les populations plus pauvres y ont difficilement accès. En effet, pour le niveau de vie le plus élevé, la latrine simple est plus utilisée par les individus. Par ailleurs, au niveau du premier décile, la brousse ou nature est beaucoup utilisée comme type d'aisance. De même, la proportion des individus vivant dans des ménages où les ordures sont évacuées par ramassage privé et celle des individus vivant dans des ménages où l'évacuation se fait dans les tas d'immondices sont nettement plus élevées dans le dernier décile que les autres. Par ailleurs, la proportion des individus vivant dans des ménages où les eaux usées sont évacuées dans les puisards et celle des individus vivant dans des ménages où l'évacuation se fait dans des fosses septiques sont un peu plus élevées chez les individus du dixième décile comparativement aux neuf premiers. Les individus du dixième décile ont plus accès à l'eau par le robinet à compteur intérieur et utilisent plus l'énergie réseau comme principale source d'éclairage.

En termes d'inégalité, l'indice de GINI montre globalement que la distribution des dépenses de consommation entre les individus est assez égalitaire dans la région du Centre-Nord. Toutefois, on observe des variations de cet indice selon le milieu de résidence, la province et la commune. Le milieu urbain est moins égalitaire que le milieu rural. Au niveau provincial, le Sanmatenga est la province la moins égalitaire en termes de distribution de dépenses de consommation des ménages. Par ailleurs, les communes urbaines (Kongoussi, Boulsa et Kaya) sont les moins égalitaires en termes de distribution de niveaux de vie.

Au regard des principaux résultats obtenus, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Prioriser le milieu rural, la province du Sanmatenga et les communes de Rollo et Pissila dans les interventions de lutte contre la pauvreté dans la région ;

- Renforcer les politiques d'accès aux logements décentes envers les populations démunies ;
- Accentuer les programmes d'accès à l'assainissement et à l'hygiène sur les populations pauvres ;
- Le niveau de la pauvreté peut baisser en réduisant l'inégalité par une bonne répartition des ressources. Ainsi, au regard des résultats qui présentent une inégalité relativement plus élevée dans les centres urbains, il est recommandé de renforcer les politiques de lutte contre les inégalités dans ces zones.

## BIBLIOGRAPHIE

GABRIELA GUBLIN GUERRERO, 2004. Définitions et approches de la pauvreté. En ligne : <http://www.bsi-economics.org/416-definicions-aproches-pauvrete>, consulté le 23 août 2023.

INSD, 2003. Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménage de 2003 (EBCVM-2003)

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Synthèse des résultats définitifs. Ouagadougou, Burkina Faso, 133 p.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Volume-3, Mesure et cartographie de la pauvreté. Ouagadougou, Burkina Faso, 374 p.

INSD, 2022. Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso, Monographie de la région du Centre-Nord. Ouagadougou, Burkina Faso, 166 p.

INSD, 2022. Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménage de 2018 (EHCVM-2018) : Diagnostic de la pauvreté en 2018. Ouagadougou, Burkina Faso, 97 p.



## ANNEXES

**Tableau 1 : Pauvreté selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Incidence (P0)	Contribution (C0)	Consommation par personne
Urbain	26,0	5,0	320 566
Rural	56,9	91,7	190 625
<b>Ensemble Région</b>	<b>55,4</b>	<b>100,0</b>	<b>207 052</b>

**Tableau 2 : Pauvreté selon les provinces**

Provinces	Incidence (P0)	Contribution (C0)	Profondeur (P1)	Consommation par personne
Bam	61,0	27,9	20,7	209 164
Namentenga	43,2	21,3	12,2	195 212
Sanmatenga	59,5	50,7	20,1	215 234
<b>Ensemble Région</b>	<b>55,4</b>	<b>100,0</b>	<b>18,1</b>	<b>207 052</b>

**EQUIPE D'ELABORATION DES PROFILS REGIONAUX DE PAUVRETE****COORDINATION**

<b>NOM ET PRENOMS</b>	<b>FONCTION</b>
OUEDRAOGO Boureima	Directeur Général de l'INSD
BERE Bernard	Directeur Général Adjoint de l'INSD
OUEDRAOGO Issaka	Directeur Régional de l'INSD-Hauts Bassins
RAMDE Bakary	Directeur Régional de l'INSD-Est
GANSORE Moctar	Directeur Régional par intérim de l'INSD-Sahel

**EQUIPE DE REDACTION DU PROFIL DE PAUVRETE DES HAUTS BASSINS**

<b>NOM PRENOM (S)</b>	<b>STRUCTURES</b>
OUEDRAOGO ISSAKA	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
SAWADOGO PAUL	Direction de la Démographie
ZONGO HAIDARA	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
KONCOBO ZAKARIA	Direction des statistiques de condition de vie des ménages
KABORE S. THEODORE	Direction régionale de l'INSD de l'Est
NOMBRE ABDOU	Direction de l'Informatique et du management de l'information statistique
RAMDE BAKARY	Direction régionale de l'INSD de l'Est
GANSORE MOCTAR	Direction régionale de l'INSD du Sahel
COULIBALY IDRISSE	Direction des statistiques de condition de vie des ménages
NABIE DRISSA	Direction régionale de l'INSD de l'Est
LY A. KADRI	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
TOU G. GILDAS	Direction régionale de l'INSD du Sahel
ZERBO YAYA	Direction régionale de l'INSD de l'Est
ZOUNDI K. JEROME	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
BENGALY LABASSE	Direction régionale de l'INSD des Hauts-Bassins
MANLI BOUREIMA	Direction régionale de l'INSD de l'Est



**EQUIPE DE REDACTION DES PROFILS DE PAUVRETE DES REGIONS**

<b>NUMERO</b>	<b>PROFIL DE PAUVRETE</b>	<b>NOM ET PRENOM</b>	<b>DIRECTIONS</b>
1	BOUCLE DU MOUHOUN	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
	CASCADES	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
	SAHEL	TOU G. Gildas	DR/SHL
		MANLI Boureima	DR/EST
		BENGALY Labasse	DR/HBS
2	CENTRE	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
	SUD-OUEST	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
	CENTRE-OUEST	ZONGO Haïdara	DR/HBS
		ZERBO Yaya	DR/EST
3	EST	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
	CENTRE-SUD	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
	CENTRE-EST	KABORE Théodore	DR/EST
		LY Abdoul Kadri	DR/HBS
4	PLATEAU CENTRAL	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS
	CENTRE-NORD	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS
	NORD	NABIE Drissa	DR/EST
		ZOUNDI Jérôme	DR/HBS



Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 B.P: 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26

Site internet : [www.insd.bf](http://www.insd.bf) - Email : [insd@insd.bf](mailto:insd@insd.bf)